

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08.09.2026 de la coopérative Le Panier Bio à 2 Roues

Date : 08.09.2026, 19h15-20h

Lieu : Pôle Sud, Av. Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne

Auteur du procès-verbal : J.Lorenzini, co-secrétaire

Personnes présentes :

- 15 membres ayant le droit de vote sont présent-es, parmi lesquels trois membres du comité
- 5 employé-es
- 5 personnes sont excusées

1. Mots de bienvenue de la présidente

La présidente Indira Chatterji accueille les membres et annonce l'objectif de la séance extraordinaire : le remplacement des co-secrétaires – Loïc Andolfatto et Jasmine Lorenzini. Lors de l'AG ordinaire du 28.04.2026, Loïc Andolfatto et Jasmine Lorenzini s'étaient proposer pour occuper conjointement le poste de secrétaire ad interim afin de palier au manque de candidat-e.

La présidente Indira Chatterji ainsi que la Trésorière Nathalie Bron se présentent aux membres.

2. Présentation du système des demi-journées et de la valorisation du travail du comité

Indira Chatterji présente le système des demi-journées de travail. Pour rappel, chaque membre de la coopérative effectue deux demi-journées de travail (aux champs ou à la mise en panier). Les membres qui n'effectuent pas les demi-journées paient 50 CHF par demi-journée non-effectuée. À la fin de l'année, le montant résultant des demi-journées non-effectuées est redistribué aux personnes qui ont fait plus de demi-journées que les deux requises.

Jusqu'à présent, le comité se réunissait 10 fois par année lors de séances mensuelles de deux heures. Les membres du comité effectuaient également d'autres tâches de soutien aux employé-es, ainsi que des activités requises pour répondre à diverses problématiques (e.g., chute du nombre d'abonnements, relation avec le propriétaire du terrain, conflits parmi les employé-es). Afin de corriger un déséquilibre entre la charge de travail des membres du comité et celle des autres membres de la coopérative, le comité propose un nouveau modèle qui sera testé durant la deuxième partie de l'année.

Le nouveau modèle prévoit que les membres du comité se réunissent 4 fois par années pour des séances de deux heures. Ce qui correspond aux deux demi-journées de travail effectuées par l'ensemble des membres. Toutes les heures en plus seront comptabilisées afin que les membres du comité puissent recevoir – en contre-partie pour les demi-journées supplémentaires – une part du montant résultant des demi-journées non-effectuées aux mêmes titres que les autres membres de la coopérative.

Questions de l'assemblée :

- Le nouveau modèle sera-t-il soumis au vote ? Le modèle sera testé cette année, il sera affiné et une proposition pourrait être soumise à un vote consultatif en 2027. Il est également précisé que les changements dans le mode de fonctionnement du comité ne requiert pas de vote.
- Quels sont les avantages de faire partie du comité ? Parmi les avantages, les membres du comité citent le fait de mieux comprendre le modèle du P2R, mieux connaître les enjeux liés à l'agriculture contractuelle de proximité, soutenir les employé-es et avoir une influence sur la durabilité du modèle.

3. Décharge aux co-secrétaires – vote

L'assemblée donne décharge aux membres du comité sortant (Jasmine Lorenzini, co-secrétaire et Loïc Andolfatto, co-secrétaire) à l'unanimité.

4. Election du nouveau secrétaire – présentation et vote

Indira Chatterji présente le candidat au poste de secrétaire Ivan Gomez.

- *Ivan Gomez est élu à l'unanimité.*

→ Le nouveau comité de la Coopérative P2R est ainsi complété comme suit :

- Présidente : Indira Chatterji
- Trésorière : Nathalie Bron
- Secrétaire : Ivan Gomez

5. Appel à rejoindre le comité élargi pour des tâches ponctuelles

La Présidente Indira Chatterji rappelle que le comité réalise de nombreuses tâches et qu'il est important de pouvoir compter sur un ensemble de membres qui peuvent réaliser des tâches spécifiques. Elle mentionne plusieurs exemples de tâches pour rendre plus concrets les besoins de la coopérative :

Exemple 1 – le recrutement de membres pour maintenir le panier à 300 membres. Cette tâche pourrait être organisée de la manière suivante : 1) faire un inventaire de l'offre d'agriculture contractuelle de proximité dans la région lausannoise pour identifier des zones non-desservies ; 2) développer une stratégie de recrutement ; 3) mettre en oeuvre cette stratégie en distribuant des flyers ou autre.

Exemple 2 – Une ou plusieurs personnes motivées à participer à la recherche d'un nouveau terrain pour le P2R.

Exemple 3 – Groupe de travail célébration – le Gteuf – pour fêter tout ce qui fonctionne bien !

Exemple 4 – Des personnes à l'aise avec les chiffres pour renforcer le groupe qui se charge de la gestion des finances.

Exemple 5 – Des personnes motivées à rejoindre le groupe gouvernance qui réfléchit au fonctionnement du P2R.

6. Divers et clôture de la partie officielle

Les membres proposent des idées pour favoriser la participation. Ces idées visent à décharger le comité et les employé-es de tâches ponctuelles ou régulières. Parmi ces idées :

- Inviter les membres à imprimer des flyers et les distribuer dans leur immeuble, lieu de travail, associations, etc. afin de recruter de nouveaux-elles membres.
- Proposer des tâches ponctuelles qui peuvent être prises en charge par des membres qui auraient le temps et/ou les compétences.

Les membres demandent une mise à jour sur la situation au Mont-sur-Lausanne. La présidente résume la situation actuelle : 1) La procédure judiciaire suit son cours, le P2R a versé 1200 CHF au tribunal des baux pour lancer la procédure d'opposition à la résiliation de notre contrat de bail ; 2) Selon notre avocat, la procédure peut prendre entre 1 et 2 ans. Durant cette période la production au Mont-sur-Lausanne se poursuit ; 3) La présidente et la trésorière tentent d'apaiser la situation en établissant un dialogue régulier avec le propriétaire.

À 20h00 Indira Chatterji annonce la fin de cette AG, l'assemblée et le comité sont invité-es à partager

le repas et poursuivre les échanges autour d'un verre.

Signatures

Indira Chatterji (présidente)

Nathalie Bron (trésorière)